



# Assemblée générale

Distr. générale  
22 décembre 2003  
Français  
Original: anglais

## Cinquante-huitième session

Point 146 de l'ordre du jour

### Financement de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone

## Rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003

### Rapport du Secrétaire général

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	1-5	3
II. Exécution du mandat . . . . .	6-10	4
III. Exécution du budget . . . . .		11
A. Ressources financières . . . . .		11
B. Autres recettes et ajustements . . . . .		12
C. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome . . . . .		12
D. Contributions non budgétisées . . . . .		13
IV. Analyse des écarts . . . . .	11-24	13
V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre . . . . .	25	16



## Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003.

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la Mission est mis en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire, police civile et appui).

### Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003.)

Catégorie de dépenses	Montants alloués	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	408 358,0	371 634,2	36 723,8	9,0
Personnel civil	60 653,4	49 426,3	11 227,1	18,5
Dépenses opérationnelles	200 465,0	182 025,0	18 440,0	9,2
<b>Montant brut</b>	<b>669 476,4</b>	<b>603 085,5</b>	<b>66 390,9</b>	<b>9,9</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	6 697,2	5 579,3	1 117,9	16,7
<b>Montant net</b>	<b>662 779,2</b>	<b>597 506,2</b>	<b>65 273,0</b>	<b>9,8</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>669 476,4</b>	<b>603 085,5</b>	<b>66 390,9</b>	<b>9,9</b>

### Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie de personnel	Postes approuvés <sup>a</sup>	Postes	Taux de
		effectivement pourvus (moyenne)	vacance (pourcentage) <sup>b</sup>
Observateurs militaires	260	253	2,6
Contingents	17 240	15 678	9,1
Police civile	60	70	(17,4)
Unités de police constituées	–	–	–
Personnel international	381	305	20,1
Personnel recruté dans le pays	611	556	9,0
Volontaires des Nations Unies	168	152	9,5
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–

<sup>a</sup> Effectif autorisé le plus élevé.

<sup>a</sup> Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre IV.

## I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003, présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 4 mars 2002 (A/56/855), s'élevait à un montant brut de 669 476 400 dollars (montant net : 662 779 200 dollars). Il prévoyait 260 observateurs militaires, 17 240 membres des contingents, 60 agents de police civile, 381 administrateurs recrutés sur le plan international, 611 agents recrutés dans le pays et 168 Volontaires des Nations Unies.

2. Comme l'avait recommandé le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) dans son rapport en date du 3 avril 2002 (A/56/887/Add.3, par. 38), l'Assemblée générale, dans sa résolution 56/251 B du 27 juin 2002, a ouvert un crédit d'un montant de 699 838 300 dollars aux fins du fonctionnement de la Mission pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003, soit 66 390 900 dollars de plus que le montant des dépenses (633 447 400 dollars, y compris les montants destinés au Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et au compte de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi).

3. Dans la même résolution, l'Assemblée générale a décidé de répartir entre les États Membres un montant de 532 469 200 dollars aux fins du fonctionnement de la Mission pendant la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003.

4. Dans sa résolution 57/291 du 20 décembre 2002, agissant sur la recommandation faite par le CCQAB dans son rapport en date du 2 décembre 2002 (A/57/633, par. 4), l'Assemblée générale a réparti entre les États Membres le montant brut de 90 millions de dollars pour le fonctionnement de la Mission pendant la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003, en plus du montant de 532 469 200 dollars déjà réparti en vertu de sa résolution 56/251 B. Le montant mis en recouvrement pour cette période s'élevait au total à 622 469 200 dollars. Il a été réparti entre les États Membres.

5. Comme l'indique le tableau ci-après, en tenant compte des crédits ouverts pour le Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et le compte de la Base de soutien logistique de Brindisi, le crédit d'un montant de 699 838 300 dollars ouvert pour l'exercice a été supérieur de 66 390 900 dollars au montant des dépenses effectives (633 447 400 dollars), tandis que celui mis en recouvrement (622 469 200 dollars) a été inférieur de 10 978 200 dollars.

### **Ressources financières fournies à la MINUSIL pour la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003**

(en dollars des États-Unis, chiffres bruts)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
--------------------	----------------

#### **1. Crédit ouvert (résolution 56/251 B)**

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
Mission	669 476 400
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	27 113 600
Base de soutien logistique de Brindisi	3 248 300
<b>Total, crédit ouvert</b>	<b>699 838 300</b>
<b>2. Montants répartis (résolutions 56/251 B et 57/291)</b>	
Mission (résolution 56/251 B)	502 107 300
Mission (résolution 57/291)	90 000 000
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix (résolution 56/251 B)	27 113 600
Base de soutien logistique de Brindisi (résolution 56/251 B)	3 248 300
<b>Total, montants répartis</b>	<b>622 469 200</b>
<b>3. Écart entre crédit ouvert et montants répartis [(1)-(2)]</b>	<b>77 369 100</b>
<b>4. Dépenses effectives</b>	
Mission	603 085 500
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	27 113 600
Base de soutien logistique de Brindisi	3 248 300
<b>Total, dépenses effectives</b>	<b>633 447 400</b>
<b>5. Solde inutilisé du crédit ouvert [(1)-(4)]</b>	<b>66 390 900</b>
<b>6. Montant supplémentaire à répartir [(2)-(4)]</b>	<b>(10 978 200)</b>

## II. Exécution du mandat

6. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone dans sa résolution 1270 (1999), puis l'a modifié dans ses résolutions 1289 (2000) et 1389 (2002). Il l'a précisé dans ses résolutions 1346 (2001) et 1400 (2002). Le mandat couvrant la période d'exécution a été défini dans les résolutions 1400 (2002), 1436 (2002) et 1470 (2003) du Conseil.

7. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de maintenir la paix et la sécurité internationales.

8. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire, composante police civile et appui), chacune reflétant plutôt qu'elle ne détermine les caractéristiques communes des éléments qui y sont inclus.

9. Ces tableaux marquent un progrès vers la budgétisation axée sur les résultats. Le budget de l'exercice 2002/03 ne contenait pas de tableaux types décrivant les résultats attendus, qui auraient servi de référence pour évaluer l'exécution du mandat de la Mission et en rendre compte. Il a donc été décidé, à titre transitoire, de présenter les données sur l'exécution de ce mandat pendant l'exercice 2002/03 sous

la forme de tableaux dans lesquels sont indiqués les indicateurs effectifs de succès et les produits effectivement exécutés pour lesquels l'information est disponible.

10. Les réalisations escomptées sont celles qui doivent permettre à la Mission d'atteindre, au terme de son mandat, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité. Les indicateurs de succès donnent la mesure des progrès réalisés au cours de l'exercice, et des résultats acquis par la Mission à l'expiration de son mandat. Les produits exécutés représentent les initiatives prises par la Mission au cours de l'exercice pour concrétiser les réalisations escomptées.

### Composante 1 : composante civile opérationnelle

<i>Réalisation escomptées</i>	<i>Indicateurs effectifs de succès</i>
1.1 Progrès sur la voie de la consolidation de la paix et de la stabilité politique et de la promotion du relèvement national	<p>1.1.1 Participation harmonieuse des partis de la majorité et de la minorité aux débats parlementaires</p> <p>1.1.2 Ratification par le Parlement de 11 projets de loi favorisant la stabilité politique</p> <p>1.1.3 Participation des pays membres de l'Union du fleuve Mano et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) au processus de paix en Sierra Leone</p>
<i>Produits effectivement exécutés</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production et diffusion d'émissions radiophoniques quotidiennes (dans six langues) sur la capacité du Gouvernement de maintenir la paix et la sécurité</li> <li>• Élaboration et organisation dans les 149 chefferies du pays de campagnes de mobilisation (représentations théâtrales) sur l'importance de la paix et de la sécurité en Sierra Leone</li> <li>• Production d'émissions de télévision bihebdomadaires à la télévision nationale sur la sécurité et la réconciliation politique en Sierra Leone</li> <li>• Formation de 80 journalistes en matière de déontologie</li> <li>• Réunions périodiques du Représentant spécial du Secrétaire général avec les dirigeants des pays de la CEDEAO et trois exposés sur la situation en Sierra Leone présentés par le Représentant spécial à des sommets et commissions de la CEDEAO.</li> </ul>	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs effectifs de succès</i>
1.2 Progrès sur la voie d'une plus grande autorité de l'État en Sierra Leone	<p>1.2.1 Retour dans l'ensemble des 14 districts des fonctionnaires des ministères qui se trouvaient tous à Freetown et élection et prise de fonctions de 63 chefs suprêmes traditionnels</p> <p>1.2.2 Des tribunaux de première instance siègent dans tous les districts; 4 juges et magistrats ont été nommés et chargés de traiter des affaires dans tous les districts (par rotation sauf à Freetown)</p>

	<p>1.2.3 95 % des camps pour personnes déplacées ont été fermés pendant l'exercice 2002/03 (contre 75 % en 2001/02); plus de 90 % des habitants sont retournés dans leur région d'origine (80 % en 2001/02)</p> <p>1.2.4 Environ 200 000 rapatriés et réfugiés ont été réinstallés en 2002/03 (140 000 en 2001/02)</p> <p>1.2.5 Le Gouvernement a déclaré sûres aux fins de la réinstallation toutes les régions du pays, sauf une</p>
<p><i>Produits effectivement exécutés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Mission a facilité la tenue de réunions avec des responsables gouvernementaux afin de mobiliser les ressources nécessaires au développement communautaire</li> <li>• Elle a contribué à la création des 14 comités de district pour le relèvement, en fournissant des services et en assistant aux réunions des comités</li> <li>• Elle a contribué, en assurant le transport des matériaux de construction, en supervisant les activités et en arrêtant des projets, à la rénovation et à la construction de 4 tribunaux de première instance et de 2 bureaux de l'administration locale (district)</li> </ul>	
<p><i>Indicateurs de succès</i></p>	<p><i>Réalisations effectives</i></p>
<p>1.3 Progrès en matière de respect des droits de l'homme et de réconciliation</p>	<p>1.3.1 Plus de 7 000 dépositions ont été recueillies, dont un grand nombre émanant d'enfants touchés par la guerre; la Commission vérité et réconciliation a procédé à 50 auditions</p> <p>1.3.2 La Commission parlementaire des droits de l'homme a été créée</p>
<p><i>Produits effectivement exécutés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de réunions mensuelles en vue de la mise en place de la Commission nationale pour les enfants touchés par la guerre</li> <li>• 300 fonctionnaires de police ont reçu une formation relative aux droits de l'homme pendant l'exercice 2002/03 (contre 120 en 2001/02)</li> <li>• Mise au point et réalisation dans 140 chefferies de campagnes de sensibilisation aux droits de l'homme et au VIH/sida en 2002/03 (110 en 2001/02)</li> <li>• Diffusion de plus de 100 00 publications de la Commission vérité et réconciliation et de fascicules de la Police sierra-léonaise, relatifs aux droits de l'homme</li> <li>• Réunions mensuelles avec des responsables gouvernementaux et des dirigeants politiques en vue de la création de la Commission parlementaire des droits de l'homme</li> <li>• Radiodiffusion hebdomadaire d'émissions sur les droits de l'homme, à Freetown et dans les bureaux régionaux</li> <li>• Formation de plus de 300 formateurs spécialistes des droits de l'homme (personnel des ONG et autres représentants de la société civile)</li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de 6 ateliers sur la protection de l'enfance à l'intention de responsables gouvernementaux et d'ONG</li> <li>• Lancement du programme radiophonique Voix des enfants</li> <li>• Un millier d'agents de l'État et des ONG ont reçu une formation concernant l'état de droit</li> <li>• Contribution à la création de groupes des droits des personnes vulnérables, par le biais d'une centaine de réunions de sensibilisation; 1 000 personnes ont bénéficié d'une formation au renforcement des capacités</li> </ul>	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs effectifs de succès</i>
1.4 Plus grande réinsertion des ex-combattants dans la société sierra-léonaise	1.4.1 21 100 ex-combattants bénéficient désormais du programme sur les possibilités de réinsertion
<p><i>Produits effectivement exécutés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenue de 8 réunions du Comité de coordination technique et des partenaires des activités de désarmement, démobilisation et reconstruction</li> <li>• Participation à 45 réunions, organisées par la Mission, du comité d'approbation des projets du Gouvernement concernant les ex-combattants admis à bénéficier des programmes de réinsertion</li> <li>• Contribution à la réinsertion des ex-combattants et des jeunes touchés par la guerre, en incitant les intéressés à participer à l'application des projets de sécurité commune des Nations Unies, en leur prodiguant des conseils et en les sensibilisant, dans le cadre des activités d'appui au Programme de réinsertion mis en oeuvre par le Gouvernement</li> <li>• Contribution à la prévention des litiges et à la réinsertion au niveau local, par des mesures favorisant la participation, des recommandations, des activités de sensibilisation, des conseils et un appui administratif et logistique, à l'intention de plus de 4 000 ex-combattants et jeunes touchés par la guerre dans les régions les plus instables</li> </ul>	

## Composante 2 : composante militaire

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs effectifs de succès</i>
2.1 Sécurité assurée et maintenue dans toute la Sierra Leone	<p>2.1.1 Le nombre des incidents concernant des violations de la frontière a été ramené de 40 en 2001/02 à 10 en 2002/03</p> <p>2.1.2 Toutes les chefferies, sauf une, ont été déclarées suffisamment sûres pour le retour des réfugiés</p> <p>2.1.3 Le nombre d'incidents majeurs concernant des incursions armées a été ramené de 60 en 2001/02 à 40 en 2002/03</p>
<p><i>Produits effectivement exécutés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation quotidienne de la situation par la cellule des opérations militaires, qui comprend des représentants des organismes de sécurité du Gouvernement sierra-léonais</li> </ul>	

- Évaluation quotidienne de la situation par la cellule des opérations militaires, qui comprend des représentants des organismes de sécurité du Gouvernement sierra-léonais
- Réunions quotidiennes, mensuelles et trimestrielles avec les organismes de sécurité du Gouvernement; organisations d'un millier de réunions en un an
- 40 515 jours de patrouilles mobiles et terrestres effectuées par des observateurs militaires (3 observateurs par patrouille, 3 patrouilles à partir de chacun des 11 postes et 1 patrouille à partir de chacun des 4 sous-postes, sur 365 jours)
- 226 300 jours de patrouilles mobiles et terrestres (31 hommes par patrouille, 1 patrouille à partir de chacun des postes, sur 365 jours)
- 3 096 heures de patrouille aérienne, effectuées à l'aide de 11 hélicoptères partis de 14 postes (23,5 heures par mois et par hélicoptère)
- 8 400 interventions rapides de sections (35 hommes par section, 1 intervention effectuée à partir de chacun des 20 postes, 12 fois par an)
- 6 240 interventions rapides de compagnie (130 hommes par compagnie, 16 interventions effectuées à partir des 20 postes, 3 fois par an)
- 1 550 interventions rapides de bataillon (775 hommes par bataillon, 1 intervention à partir de deux postes, deux fois par an)
- 292 000 jours de garde de 40 postes de contrôle (20 hommes par poste, 40 postes, pendant 365 jours)
- 122 heures de manoeuvres aériennes, à l'aide de 8 hélicoptères

### Composante 3 : police civile

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs effectifs de succès</i>
3.1 Autonomie et professionnalisme accrus de la police	3.1.1 La Police nationale s'est déployée dans 17 divisions, reprenant des responsabilités dans tous les districts
<i>Produits effectivement exécutés</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseils techniques et professionnels sur la mise en place d'un service de recrutement au siège de la police</li> <li>• Recrutement, formation et déploiement de 598 nouveaux fonctionnaires de police dans les 17 divisions de police du pays, en collaboration avec la Police nationale</li> <li>• Mise au point d'un plan de déploiement de la police pendant la phase II du plan d'ajustement, de réduction et de retrait des effectifs</li> <li>• Fourniture de conseils aux fonctionnaires de police des 17 divisions, sur 5 thèmes intéressant les besoins locaux du maintien de l'ordre</li> <li>• Réunions mensuelles du Comité directeur de la Police nationale, du Projet de sûreté et de sécurité du Commonwealth et de la MINUSIL</li> </ul>	

**Composante 4 : appui**

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs effectifs de succès</i>
4.1 Fourniture d'un appui logistique et administratif efficace et rationnel à la Mission	<p>4.1.1 Délai de livraison à l'utilisateur final ramené de 2 jours en 2001/02 à 1 jour en 2002/03</p> <p>4.1.2 Nombre d'accidents graves de la route ramené de 85 en 2001/02 à 42 en 2002/03</p> <p>4.1.3 Taux de panne des installations téléphoniques ramené de 6 % en 2001/02 à 4 % en 2002/03</p> <p>4.1.4 Taux de vacance des postes d'agent recruté dans le pays ramené de 16 % en 2001/02 à 9 % en 2002/03</p> <p>4.1.5 Proportion de véhicules immobilisés ramenée de 5,5 % en 2001 à 5 % en 2002/03</p>
<i>Produits effectivement exécutés</i>	
<p>Amélioration des services :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Regroupement des activités d'entreposage destiné à l'approvisionnement général dans un seul site (Hastings)</li> <li>• Campagnes énergiques contre la conduite en état d'ivresse</li> <li>• Accès direct depuis l'extérieur à tous les postes téléphoniques de la Mission</li> <li>• Constitution d'une liste de toutes les personnes qualifiées pour remplir les différentes catégories de poste</li> <li>• Mise en place d'un atelier fonctionnant 24 heures sur 24 au quartier général de la MINUSIL à Mammy Yoko</li> </ul> <p>Personnel militaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Relève de 13 260 hommes et rapatriement de 4 240 hommes</li> <li>• Distribution de 5 690 399 rations à 56 postes</li> </ul> <p>Personnel civil :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recrutement et gestion de 570 agents recrutés dans le pays</li> </ul> <p>Installations et infrastructures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture de 202 logements conteneurisés</li> <li>• Entretien de 1 002 logements conteneurisés</li> <li>• Entretien de deux grands camps militaires de transit à Lungi et Hastings</li> <li>• Entretien du complexe de Solar, abritant 115 officiers d'état-major, au quartier général de la Force à Freetown</li> <li>• Entretien du nouveau quartier général de région de Murray Town, à Freetown</li> </ul>	

- Entretien de quatre quartiers généraux de région
- Entretien de 15 dépôts de carburant terrestre et de 5 dépôts de carburant d'aviation dans 17 sites
- Ravitaillement de 382 groupes électrogènes appartenant à l'ONU et de 170 groupes électrogènes appartenant à des contingents, soit 6 148 000 litres de diesel et 711 000 d'essence
- Repérage de 450 sites d'atterrissage d'urgence
- Création et entretien de 28 grandes hélistations
- Installation et entretien de 382 groupes électrogènes
- Installation et entretien de 36 unités d'épuration des eaux

Transports terrestres :

- Entretien d'un parc de 763 véhicules, camions et engins du génie

Opérations aériennes :

- Gestion d'une flotte de 23 appareils, transportant 500 passagers par jour; distribution de marchandises d'un poids total de 9 883 tonnes

Transmissions :

- Mise en place et entretien des équipements nécessaires à l'appui aux transmissions et à 1 929 utilisateurs de matériel informatique

Services médicaux :

- 25 évacuations sanitaires
- 37 rapatriements sanitaires
- Appui à 24 installations médicales (20 de niveau I, 3 de niveau II et 1 de niveau III)

Fournitures et services divers :

- 47 enquêtes sur la sécurité dans les zones résidentielles
- 686 évaluations et enquêtes concernant la sécurité

### III. Exécution du budget

#### A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis. Pour l'exercice budgétaire allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003)

Catégorie de dépenses	Montant alloué <sup>a</sup> (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
<b>Militaires et personnel de police</b>				
Observateurs militaires	11 078,3	12 230,0	(1 151,7)	(10,4)
Contingents	394 723,2	355 917,5	38 805,7	9,8
Police civile	2 556,5	3 486,7	(930,2)	(36,4)
Unités de police constituées	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>408 358,0</b>	<b>371 634,2</b>	<b>36 723,8</b>	<b>9,0</b>
<b>Personnel civil</b>				
Personnel international	47 935,1	41 811,2	6 123,3	12,8
Personnel recruté dans le pays	5 977,9	2 986,8	2 991,1	50,0
Volontaires des Nations Unies	6 740,4	4 628,3	2 112,1	31,3
<b>Total partiel</b>	<b>60 653,4</b>	<b>49 426,3</b>	<b>11 227,1</b>	<b>18,5</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	–	–	–
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	27,0	14,0	13,0	48,1
Voyages	760,4	1 780,3	(1 019,9)	(134,1)
Installations et infrastructures	64 273,7	63 226,0	1 047,7	1,6
Transports terrestres	13 483,6	8 856,8	4 626,8	34,3
Transports aériens	73 916,7	61 508,5	12 408,2	16,8
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–
Transmissions	17 904,0	18 081,4	(177,4)	(1,0)
Informatique	2 133,1	2 134,5	(1,4)	(0,1)
Services médicaux	16 482,9	16 067,1	415,8	2,5
Matériel spécial	7 672,7	7 651,1	21,6	0,3
Fournitures, services et matériel divers	3 810,9	2 705,3	1 105,6	29,0
Projets à effet rapide	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>200 465,0</b>	<b>182 025,0</b>	<b>18 440,0</b>	<b>9,2</b>
<b>Total brut</b>	<b>669 476,4</b>	<b>603 085,5</b>	<b>66 390,9</b>	<b>9,9</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	6 697,2	5 579,3	1 117,9	16,7
<b>Total net</b>	<b>662 779,2</b>	<b>597 506,2</b>	<b>65 273,0</b>	<b>9,8</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>669 476,4</b>	<b>603 085,5</b>	<b>66 390,9</b>	<b>9,9</b>

<sup>a</sup> Compte tenu de l'ajustement dont a fait l'objet la répartition des ressources approuvées entre les catégories « militaires et personnel de police » et « dépenses opérationnelles ».

**B. Autres recettes et ajustements**

<i>Catégorie</i>	<i>Montant (en milliers de dollars É.-U.)</i>
Intérêts créditeurs	16 517,0
Recettes diverses ou accessoires	3 265,0
Contributions volontaires en espèces	-
Ajustements sur exercices antérieurs	(179,0)
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	7 620,0
<b>Total</b>	<b>27 223,0</b>

**C. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome**

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses (en milliers de dollars É.-U.)</i>
<b>Matériel majeur</b>	<b>74 762,0</b>
<b>Soutien logistique autonome</b>	
Restauration	5 732,1
Mobilier et matériel de bureau	4 946,1
Électricité	5 940,9
Missions secondaires du génie	3 402,5
Blanchisserie et nettoyage	4 799,5
Matériels de campement	4 623,9
Hébergement	7 782,2
Magasins/divers	9 395,4
Transmissions	12 189,9
Services médicaux	15 222,9
Neutralisation des explosifs et munitions	1 470,0
Observation	6 181,1
Identification	-
Protection nucléaire, biologique et chimique	-
Fournitures pour la défense des périmètres	1 715,2
Matériel hors normes	-
<b>Total partiel</b>	<b>83 401,7</b>
<b>Total</b>	<b>158 163,7</b>

<i>Facteurs approuvés par la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date effective</i>	<i>Date du dernier examen</i>
<b>A. Applicables à la zone de la Mission</b>			
Facteur de situation environnementale extrême	1,9	1er mai 2000	1er nov. 2002
Facteur de situation opérationnelle intensifiée	1,5	1er mai 2000	1er nov. 2002
Facteur d'abandon forcé/d'action hostile	3,5	1er mai 2000	1er nov. 2002
<b>B. Applicables au pays d'origine</b>			
Facteur différentiel de transport	–	–	–

#### D. Contributions non budgétisées

<i>Catégorie</i>	<i>Montant effectif (en milliers de dollars É.-U.)</i>
Accord sur le statut de la Mission <sup>a</sup>	1 049 464,0
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
<b>Total</b>	<b>1 049 464,0</b>

<sup>a</sup> Y compris les terrains, immeubles et installations d'aérodrome.

#### IV. Analyse des écarts<sup>1</sup>

	<i>Écart</i>	
<b>Observateurs militaires</b>	(1 151,7)	(10.4 %)

11. Les dépenses supplémentaires étaient dues principalement à l'augmentation, non prévisible au moment où le budget a été établi, du montant de l'indemnité de subsistance (missions), qui est passé de 105 dollars à 115 dollars à compter de février 2002.

	<i>Écart</i>	
<b>Contingents</b>	38 805,7	9,8 %

12. Les dépenses ont été moins élevées parce que le nombre moyen de membres de contingents effectivement déployés sur 12 mois a été de 15 678 hommes alors qu'il devait être de 17 240. La Mission a commencé à réduire et retirer ses effectifs conformément au plan décrit dans le rapport adressé au Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2002/987, par. 26 à 36 et 58), et que le Conseil a approuvé dans sa résolution 1436 (2002). Cette réduction des effectifs s'est traduite par des dépenses moins importantes au titre du remboursement au taux standard du coût des contingents, des voyages pour la relève et le rapatriement des membres des

<sup>1</sup> Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

contingents, des rations, des indemnités de permission et de l'indemnité journalière des contingents.

	<i>Écart</i>	
<b>Police civile</b>	(930,2)	(36,4 %)

13. Les dépenses supplémentaires s'expliquent principalement par l'augmentation, non prévisible au moment où le budget a été établi, du montant de l'indemnité de subsistance (missions), qui est passé de 105 dollars à 115 dollars en février 2004. Elles résultent également du fait que le nombre moyen des fonctionnaires de police civile effectivement déployés (70) a été supérieur à celui prévu dans le budget (60), conformément à la résolution 1436 (2002) du Conseil de sécurité dans laquelle l'effectif autorisé a été porté à 170 fonctionnaires de police civile.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel international</b>	6 123,9	12,8 %

14. Le taux effectif général de vacance de postes a été de 20,1 % pour le personnel international, alors qu'il devrait être de 10 %.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté dans le pays</b>	2 991,1	50,0 %

15. Le montant effectif moyen des dépenses au titre des traitements des agents recrutés dans le pays et des dépenses communes de personnel les concernant a été moins élevé que prévu au cours de la période de 12 mois. Il a représenté l'équivalent du montant des traitements des postes de l'échelon 3 de la classe 3 du barème des traitements applicable à Freetown, alors que le montant prévu dans le budget avait été calculé sur la base de l'échelon 6 de la classe 4.

	<i>Écart</i>	
<b>Volontaires des Nations Unies</b>	2 112,1	31,3 %

16. La réduction des dépenses s'explique avant tout par le taux moyen effectif de vacance des postes, qui s'est établi à 9,5 % alors qu'il devait être nul.

	<i>Écart</i>	
<b>Consultants</b>	13,0	48,1 %

17. L'écart s'explique pour une large part par le fait que la Mission a pu établir des cartes à partir d'images satellitaires par ses propres moyens, éliminant ainsi la nécessité d'utiliser les services de consultants prévus dans le budget.

	<i>Écart</i>	
<b>Voyages</b>	(1 019,9)	(134,1 %)

18. Les dépenses supplémentaires résultent principalement des voyages non prévus au budget qui ont été effectués dans le cadre : a) de la conférence sur les partenariats pour le maintien de la paix tenue à la MINUSIL, lors de laquelle des fonctionnaires du Siège et des représentants de pays fournissant des contingents ont examiné des problèmes touchant les opérations de maintien de la paix et envisagé les moyens d'améliorer l'appui à ces opérations; b) de l'étude sur les pratiques optimales et les enseignements de la Mission réalisée par les fonctionnaires du Siège chargés de la planification des missions; c) de l'évaluation, réalisée dans les pays intéressés, du matériel appartenant à des contingents devant être déployés dans la zone opérationnelle de la Mission; d) de la mission d'évaluation relative à la police; e) de l'examen des questions politiques, administratives et budgétaires; et f) de la mission des membres du Conseil de sécurité en Afrique de l'Ouest. Des dépenses supplémentaires au titre des voyages ont été nécessaires pour reconfigurer les sites de secteur, conformément au plan de réduction des effectifs.

	<i>Écart</i>	
<b>Installations et infrastructures</b>	1 047,7	1,6 %

19. La diminution des dépenses s'explique principalement par la transformation de cinq sites de secteur en trois sites par suite de la réduction des effectifs de la force et des diminutions qui en découlent en ce qui concerne les services collectifs de distribution, le combustible nécessaire aux groupes électrogènes et la consommation de kérosène et de gaz propane par les contingents.

	<i>Écart</i>	
<b>Transports terrestres</b>	4 626,8	34,3 %

20. La diminution résultait principalement de la consommation moins importante de carburant, d'huile et de lubrifiants et des besoins moins importants en pièces de rechange par suite de la diminution du nombre de véhicules appartenant aux contingents après la réduction des effectifs.

	<i>Écart</i>	
<b>Transports aériens</b>	12 408,2	16,8 %

21. L'écart tient au nombre moins élevé que prévu d'heures de vol effectuées par des hélicoptères. Le coût estimatif de la location de ces appareils avait été calculé sur la base de 21 120 heures de vol. Du fait de la réduction des effectifs, la Mission n'a eu besoin d'effectuer que 13 093 heures de vol, d'où une diminution des dépenses concernant le carburant, l'huile et les lubrifiants, ainsi que les droits d'atterrissage et les frais de manutention au sol.

	<i>Écart</i>	
<b>Transmissions</b>	(177,4)	(1,0 %)

22. Les dépenses supplémentaires résultent pour une large part du règlement des factures correspondant aux liaisons satellitaires et téléphoniques effectuées pendant le précédent exercice budgétaire, dont le montant a été plus élevé que prévu.

	<i>Écart</i>	
<b>Services médicaux</b>	415,8	2,5 %

23. L'écart s'explique principalement par le retrait des hôpitaux de niveau II fournis par le Ghana dans le cadre de l'application du plan de réduction de la Mission.

	<i>Écart</i>	
<b>Fournitures, services et matériels divers</b>	1 105,6	29,0 %

24. L'écart résulte principalement de la réduction de la Mission et du recours par conséquent moins important à d'autres services, y compris une diminution des coûts relatifs aux assurances générales, aux frais divers et ajustements et aux uniformes, drapeaux et autocollants.

## V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

25. En ce qui concerne le financement de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone, l'Assemblée générale devra se prononcer sur les points suivants :

a) La réduction de 66 390 900 dollars du montant des crédits ouverts dans sa résolution 56/251 B aux fins du fonctionnement de la Mission pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003, qui serait ramené de 699 838 300 dollars à 633 447 400 dollars (dont un montant de 27 113 600 dollars pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et un montant de 3 248 300 dollars pour le compte de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi);

b) L'augmentation de 10 978 200 dollars du montant total mis en recouvrement dans ses résolutions 56/251 B et 57/291 aux fins du fonctionnement de la Mission pendant l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003, qui passerait de 622 469 200 dollars à 633 447 400 dollars (dont un montant de 27 113 600 dollars pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et un montant de 3 248 300 dollars pour le compte de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi);

c) L'affectation du montant correspondant aux autres recettes et ajustements relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2003, qui s'élève à 27 223 000 dollars et comprend les intérêts créditeurs (16 517 000 dollars), les recettes diverses (3 265 000 dollars), les économies réalisées sur les engagements d'exercices antérieurs ou les montants résultant de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (7 620 000 dollars) et des ajustements de 179 000 dollars relatifs à des exercices antérieurs.